

Ecrit par le 17 avril 2026

Le Grand Avignon en mode communauté de destin fait le choix d'Olivier Galzi



« L'essence d'une agglomération, c'est d'agglomérer ». Ainsi s'exprime l'ancien journaliste et nouveau président de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon qui a le sens des punch-lines! Avec 63 voix sur 73 conseillers communautaires contre 6 pour Mouloud Rezouali (écologiste) et 3 Mathilde Louvain (LFI) qui se sont présentés contre lui, la messe est dite. Olivier Galzi agrège une très large majorité des élus et enlève sans discussion la présidence.

« Ce score (86%) est une réponse claire et nette aux défis, aux administrés qui réclament de l'efficacité, pas de l'idéologie, aux acteurs économiques qui savent que l'union fait la force comme nos partenaires, Etat, Région, département, EPCI. Une division aurait été mortelle, nous devons tourner la page, faire tomber les remparts. Hégémonie de la ville-centre? Non-sens. Les Gardois font et défont les majorités? Non-sens encore. Ostracisme politique? Non sens toujours, répond-t-il fermement. »

Ecrit par le 17 avril 2026



Le maire de Vedène, Joël Guin, ancien président du Grand Avignon et maintenant simple conseiller communautaire

Le successeur de Joël Guin - qui finalement n'a pas présenté sa candidature à la présidence - a insisté sur la dynamique. « J'y crois. Elle doit nous conduire à relever les défis. Ceux de la transition écologique et je compte sur vous, mon projet de territoire, c'est le vôtre, il porte votre vision et je la partage. Chaque maire sera vice-président et le bureau sera une table ronde de pairs qui servent tous notre communauté

Ecrit par le 17 avril 2026

de destin ».

Malgré ses 3 voix sur 73, l'élue de LFI a pris la parole pour rappeler -comme elle l'avait fait au conseil municipal d'Avignon, qu'elle serait là pour défendre l'intérêt général. Ce à quoi Olivier Galzi a rétorqué « Je suis un démocrate, je viens d'être élu avec 87,5% des voix, je sais rassembler ». "En écho", Mouloud Rezouali a lui aussi pris le micro pour parler d'indépendance énergétique, de la LEO et de la gratuité des transports. Réponse du président : « Rien n'est gratuit, il y a toujours quelqu'un qui paye. Quant à la LEO dont on parle depuis 40 ans, c'est un projet extrêmement structurant et je ferai ce que j'ai dit. Pour le défendre, j'ai déjà rendez-vous à Paris pour évoquer les 17 000 riverains de la Rocade d'Avignon qui ont des problèmes pulmonaires à cause de la pollution engendrée par la circulation routière ».

Ensuite se sont déroulés les votes pour les 15 vice-présidences. A commencer par la 1ère : Pascale Bories, la conseillère départementale du Gard et maire de Villeneuve-lès-Avignon a obtenu 98,5% des suffrages. Pour la 2ème vice-présidence, c'est Joris Hébrard maire RN du Pontet qui a été élu (84%) face à Jean Firmin Bardisa (16%) « désavoué lors des 3 dernières municipales » a résumé le vainqueur. Pour la 3ème, a été élue avec 98,5% Martine Durieu de Vedène, puis à la 4ème on retrouve Grégoire Souque (78,9%) maire RN du Morières en duel avec Annick Dubois, opposante de gauche. 'Bis repetita » a-t-il dit. « J'ai été réélu avec 70% des suffrages, les électeurs se seraient demandé pourquoi notre démocratie locale n'aurait pas sa place au Grand Avignon ». Place au nouveau maire d'Entraigues pour la 5ème vice-présidente, Wiliam Bouquet (97,1% des suffrages). Réélection du maire des Angles, Paul Mély (97%), puis place à celui de Rochefort-du-Gard, Patrick Sandevor (98,5%) et celui de Roquemaure, Philippe Inderbitzin (97,1%).

Ecrit par le 17 avril 2026



Olivier Galzi, président du Grand Avignon

Autre réélection, celle de Claude Morel (98,6%) maire de Caumont pour la 9ème vice-présidence. Suivront sur la liste Lionel Fischer (96,8%) pour Saint-Saturnin-les-Avignon, Sandrine Soulier (98,5%) pour Pujaut, Philippe Armengol (97%) pour Velleron, Yvan Bourelly (98,5%), maire de Saze, Jacques Demanse (98,6%) maire communiste de Sauveterre et enfin Dominique Ancey (97,1%), la maire de la plus petite commune de l'agglo, Jonquerettes (1 606 habitants) pour la 15ème vice-présidence. 4 femmes, 15 hommes en tout.

Après avoir félicité les nouveaux élus, le président Galzi a conclu : « L'unité du territoire se vérifie par les scores massifs que vous avez tous obtenus. Nous devons être unis pour faire face aux immenses défis qui nous attendent » avant de lever la 1ère séance de sa mandature au Grand Avignon où il succède à Marie-Josée Roig alors présidente de la COGA (2001-2014), puis Jean-Marc Roubaud qui a été élu président avant de démissionner tout à trac en 2019. Ont suivi Patrick Vacaris pendant un an et demi puis en 2020, Joël Guin, le maire de Vedène qui entend désormais se consacrer entièrement à sa ville pour le mandat qui vient.

Le Président : **Olivier Galzi**, maire d'Avignon

Première vice-présidence : **Pascale Bories**, maire de Villeneuve-lès-Avignon

Deuxième vice-présidence, **Joris Hébrard** maire du Pontet

Troisième vice-présidence, **Martine Durieu** de Vedène

Ecrit par le 17 avril 2026

Quatrième vice-présidence, **Grégoire Souque**, maire de Morières-lès-Avignon

Cinquième vice-présidence, **William Bouquet**, maire d'Entraigues

Sixième vice-présidence, **Paul Mély**, maire de Les Angles

Septième vice-présidence, **Patrick Sandevour**, Rochefort-du-Gard

Huitième vice-présidence, **Philippe Inderbitzin**, Roquemaure

Neuvième vice-présidence, **Claude Morel**, maire de Caumont-su-Durance

Dixième vice-présidence, **Lionel Fischer**, Saint-Saturnin-lès-Avignon

Onzième vice-présidence, **Sandrine Soulier**, maire de Pujaut

Douzième vice-présidence, **Philippe Armengol**, maire de Velleron

Treizième vice-présidence, **Yvan Bourelly**, maire de Saze

Quatorzième vice-présidence, **Jacques Demanse**, maire de Sauveterre

Quinzième vice-présidence, **Dominique Ancey**, maire de Jonquerettes

Grand Avignon : le 3e tour a déjà commencé

Ecrit par le 17 avril 2026



Qui pour succéder à Joël Guin, le président sortant ? Si le résultat d'Avignon sera déterminant afin de désigner le futur 'patron' de l'agglomération de la cité des papes, on y voit plus clair depuis le 1^{er} tour de ces municipales 2026. En effet, on connaît déjà le nombre de représentants pour 14 des 16 communes membres de l'intercommunalité.

Président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, Joël Guin, maire de Vedène, avait déjà annoncé depuis quelques mois qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat à la tête de l'intercommunalité. Réélu dimanche dernier dès le 1^{er} tour avec 52,36% des suffrages exprimés, il se consacrera donc principalement à sa commune comme il l'avait promis. Sa succession est donc ouverte.

14 communes sur 16

S'il est encore trop tôt pour connaître l'identité du futur président ou présidente de cette agglomération de près de 200 000 habitants, les résultats du premier tour des élections municipales de mars 2026 permettent déjà toutefois de dresser les profils potentiels du futur patron de l'agglomération. En effet, on connaît déjà la répartition des conseillers communautaires dans 14 des 16 communes membres constituant le territoire du Grand Avignon. Seules manquent à l'appel les villes d'Avignon et Saint-Saturnin-lès-Avignon qui revoteront dimanche prochain pour élire leur maire, mais surtout leurs représentants au sein du Grand Avignon.

37 conseillers communautaires déjà élus

Ecrit par le 17 avril 2026

A ce jour donc, 37 conseillers, sur les 73 que comptent le futur conseil communautaire du Grand Avignon, ont déjà été désignés. Cela représente plus de la majorité des élus de l'agglomération : 6 pour Le Pontet, 4 pour Villeneuve-lès-Avignon et Vedène, 3 pour Entraigues-sur-la-Sorgue, Les Angles, Morières-lès-Avignon et Rochefort-du-Gard, 2 pour Caumont-sur-Durance, Pujaut, Roquemaure et Velleron ainsi que 1 pour Jonquerettes, Sauveterre et Saze.

Par ailleurs, dans les communes où plusieurs listes se sont présentées, le quota des conseillers communautaires intègre les élus d'opposition ayant réalisé les meilleures scores. C'est le cas au Pontet où la majorité RN du maire sortant Joris Hébrard recueille 5 des 6 sièges, le dernier siège étant attribué à la liste de Jean-Firmin Bardisa (DIV).

Même cas de figure à Morières-lès-Avignon (2 sièges pour la liste RN de Grégoire Souque et 1 pour son opposante la DVG Annick Dubois) et Vedène avec 3 sièges pour la majorité de Joël Guin (DVD) et 1 pour la liste RN. Pour les autres villes, la liste arrivée en tête rafle la totalité des sièges attribués à la commune.

Quels clefs de répartition pour l'agglomération ?

A l'instant 'T' (voir tableau ci-dessous), si l'on se réfère à la couleur politique des élus de l'agglomération, l'assemblée communautaire est constituée de 13 représentants divers droite (DVD), 8 RN (Rassemblement national), 6 divers gauche (DVG), 5 divers (DIV) ainsi que 5 sans étiquette (SE).

Si l'on prend en compte les frontières administratives, le Grand Avignon dispose déjà de 17 élus provenant de communes vauclusiennes et 15 issus des villes gardoises. Pour ces dernières, ce nombre n'augmentera plus puisque les deux seules communes 'manquantes' sont vauclusiennes.

Les représentants des communes déjà élus au conseil communautaire du Grand Avignon*

Commune	Nombre de siège	Répartition
Caumont-sur-Durance	2	2 DIV
Entraigues-sur-la-Sorgue	3	3 DVG
Jonquerettes	1	1 SE
Le Pontet	6	5 RN + 1 DIV
Les Angles	3	3 DVD
Morières-lès-Avignon	3	2 RN + 1 DVG
Pujaut	2	2 DIV
Rochefort-du-Gard	3	3 DVD
Roquemaure	2	2 DVG
Sauveterre	1	1 SE
Saze	1	1 SE
Vedène	4	3 DVD + 1 RN
Villeneuve-lès-Avignon	4	4 DVD
Velleron	2	2 SE

*A l'issue du 1^{er} tour des élections municipales du dimanche 15 mars 2026. Crédit : Echo du mardi

Écrit par le 17 avril 2026

A Saint-Saturnin-lès-Avignon, le retrait de Josiane Coste (DIV) et son ralliement à la liste de Sylvain Penalva (DIV) arrivée en tête au 1^{er} tour avec 40,63% des voix, décante cette triangulaire. Quoi qu'il arrive de toute façon dans ce duel avec Chantal Bonnefoux (45,60% des suffrages dimanche dernier), la commune de plus de 5 200 habitants ne disposera que 2 sièges à l'agglomération. Cela pourrait toutefois être déterminant si le scrutin pour la présidence du Grand Avignon s'avérait particulièrement serré. Sans faire injure à 'Saint-Sat' cependant, c'est plutôt du côté d'Avignon que se jouera le sort de cette élection intercommunale que l'on qualifie souvent de '3^e tour des municipales'. Et ce d'autant plus que les 3 candidats encore en lice dans la cité des papes avaient confirmé [lors du débat de 1^{er} tour de nos confrères de La Provence](#), qu'ils ambitionnaient tous de briguer la présidence de l'agglomération.

Combien d'élus communautaires pour les oppositions ?

Dans la cité des papes plusieurs scénarii sont envisageables concernant la répartition des futurs conseillers communautaires. En effet, celui qui remportera [la triangulaire de dimanche prochain](#) se verra automatiquement attribuer 17 des 34 sièges de la ville au sein du Grand Avignon.

Ensuite, selon [l'article L262 du code des collectivités territoriales](#), « les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne ».

Par exemple, si l'on prend pour base [les résultats du sondage](#) Ifop pour La Provence en partenariat avec Ici Vaucluse et L'Echo du mardi que nous avons publié dans nos colonnes le 20 février dernier pour calculer cette répartition, avec 39% la liste Fournier-Louvain obtiendrait 7 sièges supplémentaires, celle d'Olivier Galzi (créditée de 35%) aurait 5 ou 6 sièges et celle de la RN Anne-Sophie-Rigault 4 ou 5 sièges.

La cité des papes isolée ou faiseur de roi ?

Dans tous les cas, la future majorité municipale pourrait tabler sur 24 sièges au sein du Grand Avignon alors que ses opposants compteraient 5 élus environ chacun. Une répartition qui pourrait légèrement fluctuer dans un sens ou dans l'autre si les résultats sont plus ou moins serrés.

Premier cas de figure : si Anne-Sophie-Rigault est élu, le RN pourrait potentiellement mobiliser ses 24 élus avignonnais ainsi que les 8 conseillers Rassemblement national déjà élus. Avec 32 élus, cela ne serait pas suffisant pour prendre la présidence mais le parti de Marine Le Pen constituerait tout de même la première force politique de l'agglomération.

Deuxième cas de figure : le duo du Socialiste David Fournier et de la LFI Mathilde Louvain l'emporte. Même si le contingent des 24 conseillers communautaires avignonnais représentera un tiers de l'assemblée intercommunale, la majorité de gauche devrait avoir du mal à rallier la totalité des 6 élus divers gauche ainsi qu'une frange de la dizaine de maires et d'élus sans étiquette ou divers.

Comme en 2020, où le 'tout sauf Cécile Helle' l'avait emporté, prouvant que cette élection se joue davantage dans l'opposition 'ville centre vs ruralité' que sur les étiquettes politiques, le rejet de la conflictualisation permanente voulue par LFI devrait renforcer encore se fossé avec les communes périphériques.

Troisième cas de figure : victoire du divers droite Olivier Galzi. Avec 24 élus au Grand Avignon, c'est certainement lui qui disposerait du plus grand potentiel concernant un éventuel soutien avec les 13 élus DVD déjà désigné. Ni extrême droite, ni extrême gauche, il pourrait également séduire d'autres élus sans

Ecrit par le 17 avril 2026

étiquette ou divers. Dans tous les cas, c'est assurément lui qui a le plus de chance de remettre Avignon au centre de l'agglomération.

Pas sûr que cela soit néanmoins suffisant. En effet, comme nous l'écrivions plus haut cette élection intercommunale échappe bien souvent au logique politique. Pour preuve, c'est d'un DVD qu'est venu l'une des attaques les plus virulentes contre l'ancien journaliste-candidat. Comme le relate Jean-François Garcin dans les colonnes de Vaucluse Matin, Joël Guin venu soutenir David Fournier la semaine dernière lors du meeting du candidat socialiste, aurait fait part de sa volonté de s'opposer à Olivier Galzi s'il devenait maire d'Avignon. Suffisamment pour revenir sur sa parole et tenter reprendre les rênes de l'agglomération ? L'idée ne semble pas exclue confirme également notre confrère Florent de Corbier du quotidien La Marseillaise dans son édition du 12 mars.



Qui pour succéder à Joël Guin à la présidence de l'agglomération ? Crédit : Grand Avignon

Les outsiders

Parmi 14 maires déjà élus, personne ne s'est encore ouvertement positionné : c'est 'wait and see' en attendant la fumée blanche qui s'élèvera de l'hôtel de ville d'Avignon dès dimanche soir prochain pour savoir qu'elles sont les chances que la cité des papes reprenne le Grand Avignon.

Ce n'est qu'à ce moment-là que nous saurons si Joël Guin repartira pour un tour. Le tour de trop ? Peut-être qu'après Jean-Marc Roubaud, c'est du côté du Gard qu'il faudra se tourner à nouveau pour désigner le nouveau patron de l'agglomération, ou plutôt une patronne ? Pascale Bories, maire de Villeneuve-lès-Avignon et présidente du Scot du bassin de vie, est évoquée mais là-encore, pas sûr qu'elle fasse le plein de voix y compris côté gardois.

A moins que ce ne soit un maire consensuel, tout aussi efficace que discret, qui sans faire campagne

Ecrit par le 17 avril 2026

s'impose pour prendre les rênes de ce territoire où se joue notamment notre avenir en termes de mobilité (avec Tecelys dont la gestion est actuellement passée au crible par la chambre régionale des comptes), de développement économique et d'emploi, de gestion et de ramassage des déchets, d'environnement ou bien encore de politique de la ville et de logement.

Pour beaucoup, un tel profil existerait dans le Grand Avignon. Philippe Armengol, le très apprécié maire de Velleron ?

Les véloroutes, championnes des politiques publiques



L'inauguration, le 17 juillet 2025, du dernier tronçon de la Véloroute Via Venaissia, reliant

Ecrit par le 17 avril 2026

Velleron à L'Isle-sur-la-Sorgue était un moment particulier. Les 4 derniers kilomètres qui parachèvent (presque) la Via Venaissia ont montré combien les initiateurs de ces projets de véloroute, lancés il y a maintenant quelques décennies, furent bien inspirés. Des réalisations qui cochent toutes les cases. Un fait assez unique dans les politiques publiques.

« On parle de 4 km, ce n'est pas une étape du Tour de France, mais ces 4 km sont stratégiques, ils permettent l'interconnexion avec deux importantes véloroutes (celle du Calavon et la ViaRhôna) » affirmait Dominique Santoni, la Présidente du département de Vaucluse, lors de l'inauguration du tronçon de la Via Venaissia, reliant Velleron à L'Isle-sur-la-Sorgue, le 17 juillet dernier. Mais cette interconnexion va bien au-delà de simples liaisons entre pistes cyclables. Ces rubans d'asphaltes, souvent d'anciennes voies de chemin de fer, ont aujourd'hui plusieurs fonctions qui sont autant de réponses à des défis collectifs actuels.

Ce n'est pas uniquement pour les cyclotouristes, de plus en plus d'habitants utilisent les véloroutes

Philippe Armengol, le maire de Velleron, qui s'appuie sur un retour d'expériences de plusieurs années, explique que ce n'est pas uniquement pour les cyclotouristes, de plus en plus d'habitants utilisent les véloroutes. Il s'agit des collégiens qui se rendent dans leurs établissements ou des velleronnais qui vont par exemple au marché de L'Isle-sur-la-Sorgue. Et grâce aux vélos à assistance électrique, beaucoup de non-pratiquants se sont mis à la petite reine. Une vraie alternative à l'utilisation de la voiture, en tous cas pour les courts déplacements. C'est bon pour la planète et pour la santé des cyclistes même occasionnels.

Ecrit par le 17 avril 2026



De G à D : Louis Biscarrat, représentant du syndicat mixte de la Via VENAISSIA, Bénédicte Martin, Vice-présidente de la Région Sud, Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Guillaume Rouget, pâtissier à Velleron et Philippe Armengol maire de Velleron, autour du gâteau « La borne » préparé par G. Rouget à l'occasion de la venue du Tour de France au Mont Ventoux © Didier Bailleux /L'Echo du Mardi

L'édile se félicite également que la véloroute qui passe dans sa commune profite au commerce local. Avec 100 000 passages enregistrés chaque année sur la Via Venaissia, la manne touristique est loin d'être négligeable. En effet, nombre de ces cyclistes font halte dans l'épicerie ou les bars-restaurants du village. C'est bon pour l'économie locale. Mais pas uniquement...

« Les projets liés au développement de la pratique du vélo, c'est ce qui rencontre le plus grand succès auprès de nos concitoyens »

Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Philippe Armengol a également constaté que ce projet a rencontré une adhésion quasi-unanime des

Ecrit par le 17 avril 2026

habitants et qu'il a été, pour eux, l'occasion de développer du liant social. En effet, la mairie n'a pas été avare en concertations et rencontres avec ses administrés, au préalable à ce projet. Dominique Santoni, la présidente du département de Vaucluse, le confit volontiers : « les projets liés au développement de la pratique du vélo, c'est ce qui rencontre le plus grand succès auprès de nos concitoyens ». « Le vélo c'est dans l'ADN du département » complète-t-elle. Cette année, la collectivité s'est d'ailleurs associée à la venue du Tour de France. La présidente a également annoncé que le département balisera dès le mois de septembre prochain l'étape du 22 juillet pour permettre à tous les amateurs de la refaire « comme de vrai » jusqu'à son ascension au sommet du Mont Ventoux. Une initiative du département qui reçoit l'aval des organisateurs du Tour de France et qui devrait faire des émules sur d'autres territoires.

Bénédicte Martin, vice-présidente de la région Sud, se félicite que ces projets puissent participer à développer les liens entre les communes et leurs habitants

Cette unanimité autour du vélo on la rencontre également auprès des autres collectivités associées au projet, qu'il s'agisse des intercommunalités concernées ou de la Région Sud. Représentée par sa vice-présidente Bénédicte Martin, celle-ci souligne que sur de nombreux sujets la région et le département sont souvent sur la même ligne (ou la même piste ?). En ce qui concerne les projets liés au développement des mobilités douces, Bénédicte Martin se félicite qu'ils puissent participer à développer les liens entre les communes et leurs habitants. Quant au syndicat mixte pour la création de la Via Venaissia, représenté par Louis Biscarrat, maire de Jonquières, il devrait se dissoudre dans les prochains mois. Le temps que l'ultime tronçon assurant l'interconnexion définitive avec la véloroute du Calavon, soit mis en service, du côté de l'ancienne gare de Robion.

Ecrit par le 17 avril 2026



Les élus de la région Sud, du département de Vaucluse et de la ville de Velleron qui inaugurent le tronçon de la Via Venaissia reliant Velleron à L'Isle-sur-la-Sorgue ©Didier Bailleux / L'Echo du Mardi

Liens pour en savoir plus :

Le tour de France dans le Vaucluse

www.vaucluse.fr/nos-territoires-306/le-tour-2025-va-se-jouer-en-vaucluse-3893.html

La Via Venaissia

www.vaucluse.fr/nos-territoires/viarhona-via-venaissia-veloroute-du-calavon-a-la-decouverte-des-3-veloroutes-du-vaucluse/la-via-venaissia-1987.html

La véloroute du Calavon

www.vaucluse.fr/nos-territoires/viarhona-via-venaissia-veloroute-du-calavon-a-la-decouverte-des-3-veloroutes-du-vaucluse/la-veloroute-du-calavon-1988.html

www.veloloisirprovence.com/page/la-veloroute-du-calavon

Ecrit par le 17 avril 2026

Velleron : Il était une fois un village en résistance contre l'urbanisation



A Velleron, **la mobilisation ne faiblit pas contre le projet de lotissement de la Grande Bastide et ses 200 logements.** Ce dimanche encore, habitants, élus, associations et personnalités sont venus dire 'non' à cet aménagement qui pourrait avoir de grave conséquence sur les finances de la commune ainsi que pour sa qualité de vie.

« Il était une fois dans un charmant petit village du sud de la France : Velleron. Un Plan local d'urbanisme, un PLU, qui, en 2017, permit de passer une zone naturelle préservée de 7 hectares en zone à urbaniser et plus, plus, plus. » C'est ainsi que Philippe Armengol, maire de Velleron, a débuté son discours à l'occasion de la deuxième mobilisation contre le projet de la Grande Bastide, un lotissement de 200 logements, qui s'est déroulé ce dimanche à Velleron.

Un projet actuellement bloqué depuis avril 2022 par décision de la préfecture de Vaucluse mais qui fait

Ecrit par le 17 avril 2026

l'objet d'une l'audience au tribunal de Nîmes, ce 18 décembre, où les aménageurs attaquent cette décision.

Une fable qui ne fait pas rêver

« Par l'odeur allécher, a poursuivi l' élu, deux aménageurs venus d'Occitanie, se dirent mais quelle aubaine ! Et si nous y faisons un lotissement de 200 logements, de 26 000 m² de planchers, de 500 à 600 habitants. Quelle belle opération financière ! »

Une fable qui ne fait cependant pas rêver la municipalité actuelle qui a profité de ce rassemblement pour rappeler conséquences économiques et environnementales de ce projet.

« Nous avons estimé à 7M€ les coûts pour la commune, sans compter, bien entendu, les coûts indirects », explique Philippe Armengol. Le Grand Avignon serait ainsi obligé de redimensionner la station d'épuration par exemple. Seule solution ? Augmenter les impôts locaux de 40% : « mais on ne le fera pas » annonce déjà le maire de ce village d'un peu plus de 3 000 habitants qui précise qu'une commune comme la sienne peut 'encaisser' une croissance démographique de l'ordre de 1,3% par an. « Là on parle d'un projet qui fera augmenter la population de 20% en 1 ou 2 ans maximum. »



Comme lors de la première mobilisation fin 2021, les habitants de Velleron ont dessiné un immense 'non' contre le projet de lotissement de la Grande Bastide. Crédit : Michel Bost

Une zone naturelle préservée à... urbaniser

« C'était une Zone naturelle préservée jusqu'en 2017 qui est passé ensuite en zone à urbaniser, plus, plus, plus..., poursuit Philippe Armengol. Avec une faune, une flore très riche qu'on anéantit. Il ne faut pas se leurrer car si on bétonne 26 000 m² de planchers là-bas et bien on anéantit tout ce qu'il y a. Il y avait une zone humide de 2 700 m², sur 1,5 mètre de profondeur. Une zone humide qui existait et qui a

Ecrit par le 17 avril 2026

été rebouchée juste avant l'étude d'impact environnemental que les aménageurs devaient faire en 2018. »

Prise de responsabilité de l'Etat et soutien des élus locaux

Par les temps qui courent, le fait est suffisamment rare pour être souligné : le maire de Velleron a appelé les manifestants à applaudir les services de l'Etat. « Je veux remercier personnellement le préfet Bertrand Gaume qui a pris un Arrêté interruptif de travaux (AIT) de travaux en avril 2022 ». Une décision qui depuis a été maintenue par les services de la préfecture en Vaucluse.

Philippe Armengol a aussi salué l'appui de [France Nature Environnement](#) ou bien encore l'action du collectif [les colibris noirs](#) ainsi que les personnalités qui soutiennent la démarche (Dave, l'actrice Cécile Bois, l'acteur et doubleur Jean-Pierre Michael, Grand Corps Malade...).



Philippe Armengol, le maire de Velleron ici au micro, a reçu le soutien de très nombreux élus locaux. Crédit : Michel Bost

« Cette démesure parle aux élus. »

Philippe Armengol, maire de Velleron

Soulignant le nombre d'écharpes tricolores réunies lors de cette journée, Philippe Armengol détaille : « Pourquoi nos collègues élus d'autres territoires sont là ? C'est parce que cette démesure, elle leur parle. Ils se disent, 'Quoi ? 20% d'augmentation de population, faillite économique, faillite écologique,

Ecrit par le 17 avril 2026

faillite sociale. Non ! Je n'en veux pas moi non plus car cela me fait peur'. Donc, on vient nous aider dans ce combat. On vient aider ce village en raison de tous ces enjeux. »

« Mais nous, on sera solidaires avec vous quand cela s'avérera nécessaire, annonce déjà le maire. Car ce que l'on défend sur Velleron, nous le défendons ailleurs aussi. Et la fin de cette histoire, je vous le dis ici, c'est nous ensemble qui l'écrivons. » Prochain chapitre : la décision du tribunal administratif de Nîmes qui devrait être annoncée dans les 15 suivants l'audience prévue ce mercredi 18 décembre.

[Velleron : le village se mobilise pour sa survie](#)

Velleron : le village se mobilise pour sa survie



Ce dimanche 8 décembre à 10h devant la mairie, le village de Velleron appelle à la mobilisation contre un projet de lotissement de 200 logements. Pour la commune, si ce dossier devait

Ecrit par le 17 avril 2026

aboutir il entrainerait des conséquences catastrophiques pour les finances de la municipalité ainsi que sur la qualité de vie de ce village de 3 100 habitants.

Mercredi 18 décembre prochain, le tribunal administratif de Nîmes est appelé à se prononcer sur le projet de lotissement de la Grande Bastide à Velleron. Un programme de 200 logements sur 7 hectares dont le chantier a débuté à l'automne 2021 avec les travaux de terrassement, les bassins de rétention, les voies d'accès... De quoi entraîner dans les semaines qui ont suivi plusieurs actions de mobilisation ayant regroupés 500, 600 et même jusqu'à 800 personnes pour ce village de 3 100 habitants.

Conséquence : en avril 2022, Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse d'alors, a pris un Arrêté interruptif de travaux (AIT) demandant aux promoteurs héraultais Hectare et Angelotti réunis sous la bannière 'Domaine de l'Opéra' d'abandonner leur projet en remettant en état le terrain, de déposer une demande de dérogation aux interdictions du code de l'environnement qu'ils enfreindraient avec leur chantier ou bien de proposer des mesures supplémentaires d'atténuation des risques environnementaux.



Plusieurs manifestation ont eu lieu contre le projet d'urbanisation de ce programme de logement prévu sur 7 ha. Crédit : Michel Bost

« Il y a un vrai enjeu environnemental, dénonce Philippe Armengol, maire de Velleron. Avec une perte de biodiversité de cette Zone naturelle à préserver jusqu'en 2018 avant que la précédente municipalité ne le transforme en Zone à urbaniser dans le cadre de son PLU (Plan local d'urbanisme). C'est tout l'objet de l'audience au tribunal de Nîmes ce 18 décembre où les aménageurs attaquent l'AIT du préfet. »

Ecrit par le 17 avril 2026

« Toute la population est déterminée à aller jusqu'au bout. »

Philippe Armengol, maire de Velleron

« Toute la population est déterminée à aller jusqu'au bout, poursuit l' élu également [vice-président du Grand Avignon délégué à la transition écologique - eau, air et biodiversité](#). On est au-delà des clivages politiques. Bien sûr la population est mobilisée mais nous avons aussi le soutien des parlementaires, des maires, des conseillers régionaux, du département, du Grand Avignon, du parc du Ventoux, de l'AMV (Association des maires de Vaucluse), de l'association des maires ruraux... Tous ces élus sont solidaires car ils connaissent les conséquences pour une commune d'une telle urbanisation. Nous sommes aussi très heureux que la préfecture de Vaucluse soit en première ligne sur ce dossier. »



En 2021, de nombreux élus vauclusiens étaient déjà venus rejoindre Philippe Armengol, maire de Velleron (au micro) afin de soutenir la mobilisation contre le projet de lotissement de la Grande Bastide. Crédit : Michel Bost

Une mobilisation soutenue par un collectif particulièrement actif ([les colibris noirs](#)) ainsi que la présence de 'people' comme Renaud, Dave, l'actrice Cécile Bois, l'acteur et doubleur Jean-Pierre Michael (les voix françaises de Brad Pitt, Keanu Reeves, Ethan Hawke) ou bien encore Grand Corps Malade qui a une maison dans la commune. Côté médias, ce combat a su aussi attirer l'attention de Mediapart, du canard enchaîné, de grands journaux nationaux ainsi que de nombreuses chaînes de télévision ou de station de radio.

« Selon la décision du tribunal, nous ferons appel, annonce le maire de Velleron. Parce qu'en termes de biodiversité, il y a un vrai impact. Nous sommes donc déjà prêts à continuer dans cette démarche. »

Ecrit par le 17 avril 2026

Quel impact sur le budget de la commune ?

Le maire actuel estime ainsi que l'impact économique de ce projet entrainerait 7M€ de dépenses supplémentaires pour la commune.

« Ces chiffres ne sont pas annoncés à la volée, précise Philippe Armengol. Nous avons pris en compte les coûts directs et indirects liés à l'aménagement de ce lotissement : la voirie, le rond-point d'accès sur la Départementale, l'adduction à l'eau potable, le recalibrage de la station épuration, l'agrandissement de l'école... 7 M€, c'est le double de notre budget actuel qui s'élève à près de 3,5M€. »

« Si nous voulions équilibrer nos comptes, il nous faudrait augmenter les impôts de 40% ! »

« Notre évaluation n'intègre pas les dépenses des autres collectivités (Grand Avignon, Département de Vaucluse, Région Sud...) qui devront participer, d'une manière ou d'une autre, elles aussi aux financements de tous ces travaux » alerte le maire. « Et les financements qui seront mis ici, ne pourront pas aller ailleurs. Si on prend l'exemple du Grand Avignon, cela se fera au détriment d'autres raccordements à l'assainissement. En gros, si nous voulions équilibrer nos comptes, il nous faudrait augmenter les impôts de 40% ! »



Lors d'un des précédents rassemblements, les habitants avaient écrits un gigantesque 'Non' sur le terrain de football de la commune. Crédit : Michel Bost

Vers une double peine ?

Autre conséquence, avec l'arrivée de près de 600 habitants supplémentaires, la commune de Velleron franchirait largement le cap des 3 500 résidents. Un nombre qui n'est pas que symbolique : c'est aussi la limite à partir de laquelle une commune est soumise à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain)

Ecrit par le 17 avril 2026

imposant un quota minimum de 25% de logements sociaux. Et avec 6% actuellement, Velleron en est très loin.

« Notre problème c'est que nous sommes dans l'impossibilité de répondre à ces obligations de l'Etat, constate le maire. Bien que nous soyons plutôt favorables aux logements sociaux cela voudrait dire qu'il faudrait bâtir 400 logements sociaux d'un seul coup... »

Ainsi, la création des 200 logements de la Grande Bastide 'obligerait' la commune à en faire construire 400 de plus à vocation social. Le tout avec les nouvelles dépenses en matière de services et d'aménagement liées à l'afflux de cette nouvelle population.

« Avec le Zan (Zéro Artificialisation nette), nous serons dans l'impossibilité totale de créer des logements car à Velleron, en raison de nos zones naturelles ou du PPRI (Plan de prévention des risques naturels d'inondation) nous ne disposerons pas du foncier nécessaire pour pouvoir répondre aux nouvelles obligations qui vont être générées par la réalisation ce lotissement. Nous devons donc payer des pénalités ad vitam æternam puisque nous n'atteindrons jamais les objectifs de la SRU. C'est le serpent qui se mord la queue. »



Le projet de lotissement de la Grande Bastide prévoit la création de 200 logements et l'arrivée de 500 à 700 habitants. Crédit : DR

« Nous ne sommes pas contre la création de nouveaux logements. »

Ecrit par le 17 avril 2026

« Nous ne sommes pas contre la création de nouveaux logements, insiste Philippe Armengol. Nous avons d'ailleurs fait des propositions sur un autre site où il était possible d'en réaliser entre 40 et 50. Il a aussi la possibilité d'urbaniser les dents creuses afin de permettre au village de grandir de façon cohérente avec des projets beaucoup plus facile à accompagner en termes d'aménagements tout en limitant les impacts financiers. »

En effet, alors qu'en moyenne l'augmentation pour absorber sans difficultés des populations supplémentaires est de l'ordre de 1,4% en moyenne par an pour une commune, cet éventuel bouleversement démographique de 20% constituerait dans le même temps un choc budgétaire.

« Cela sert à quoi d'être élu s'il n'y a plus aucun moyen financier et si nous ne sommes là que pour gérer une défaillance », prévient le maire de Velleron qui attendra avec impatience la décision du tribunal administratif qui devrait être rendue dans les 15 suivants l'audience du 18 décembre.

Mobilisation contre le projet de la Grande Bastide. Dimanche 8 décembre. 10h. Devant la mairie de Velleron.



Collectif de défense de la Grande Bastide
& la Mairie de Velleron

MOBILISATION
CITOYENNE

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 10H

Audience au tribunal administratif le 18/12

ON NE LÂCHE RIEN !

L'appel à mobilisation du collectif de défense et de la commune de Velleron. Crédit : DR